



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 24 JANVIER 2024, 8 H 30 MAISON GARTH

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. NOMINATION – Maire suppléant – Période du 24 janvier 2024 au 9 février 2024
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.